

MAEB

Maison de l'Architecture
et des espaces en Bretagne



RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE LANGON (35)



SOMMAIRE

LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES ESPACES EN BRETAGNE	p. 2
LE TERRITOIRE CHOISI : LANGON	p. 3
APPEL À RÉSIDENCE	p. 4
LES RÉSIDENTS	p. 5
DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE	p. 6
PARTENAIRES / INFORMATIONS PRATIQUES	p. 9

LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES ESPACES EN BRETAGNE

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne, créée à Rennes en 1992, mène depuis plus de 30 ans des actions de **sensibilisation aux pratiques architecturales** par la diffusion et l'accompagnement de projets sur l'ensemble du territoire breton.

Ancrée dans une approche contemporaine, elle s'interroge et se confronte aux enjeux actuels, qu'ils touchent notre environnement ou nos organisations : qualité d'usages, limites de nos ressources, conditions de notre cadre de vie...

La MAeB, par ses actions, qu'elles convoquent le sensible, l'émotion ou le pragmatisme, propose de questionner, se questionner et agir !

Association loi 1901 à but non-lucratif, elle fait partie d'un réseau national qui réunit 32 maisons de l'architecture.

Grâce à ses nombreux et précieux bénévoles, elle collabore régulièrement avec des structures culturelles et des institutions pour œuvrer collectivement.

Un **ESPACE DE TRANSMISSION**

Pour comprendre, éveiller, partager notre culture de l'habitat autour des pratiques liées à l'architecture, aux territoires, aux paysages, au design et autres champs connexes...

En allant chercher les publics les plus divers : enfants et adultes voulant découvrir les champs de l'architecture, professionnels curieux et/ou engagés, acteurs avertis souhaitant contribuer au débat : chercheurs, enseignants, étudiants, artisans...

Un **LIEU RESSOURCES**

Un lieu, un réseau, des actions.

Un lieu d'exposition à Rennes.

Un réseau composé de professionnels de l'acte de bâtir mais aussi d'acteurs aux pratiques liées à l'espace : architectes, urbanistes, sociologue, artistes, artisans...

Une diversité d'actions : ateliers, expositions, café/archi, ciné/archi, festivals, rencontres ...

Un **OUTIL D'ÉCHANGES**

Pour rencontrer, s'informer, échanger.

Il existe autant de diversités d'approches que de singularité de regards, il s'agit de mettre en valeur cette richesse d'approches, pour montrer, expliquer et encourager la transversalité et la complémentarité des pratiques.

LE TERRITOIRE CHOISI : LANGON

UN PATRIMOINE RURAL À RÉVEILLER

Située au sud de la Bretagne à proximité de la Loire-Atlantique, la commune de Langon abrite 1 400 habitants. Elle s'étend sur 36 km² et comporte 14 km de halage sur les bords de son fleuve, la Vilaine.

Depuis la préhistoire (alignement de mégalithe) en passant par des vestiges gallo-romain (voie romaine / therme fresque de vénus...) jusqu'au développement urbain sur le haut du bourg dans les années 1970 composé de lotissement de vacances et d'industries, ce territoire a toujours été habité par l'homme. Aujourd'hui ce **bourg en perte de vitesse** est composé par cette pluralité allant de la quasi friche industrielle aux architectures classées.

La commune de Langon est à la fois unique et **représentative de nos bourgs ruraux** dont l'avenir est incertain. Pour **redynamiser ce patrimoine commun**, il doit être questionné dans ses dimensions sociales, écologiques et urbaines.

La rencontre entre la MAeB, la commune de Langon, ses élu·e·s, ses habitant·e·s, ses patrimoines, nous a conduit à proposer une résidence d'architecture.

THÉMATIQUE

À l'heure de la construction de la Ville sur la Ville et du 0 artificialisation. Qu'en est-il du : "**Bourg sur le Bourg**" ? Comment les bourgs des communes bretonnes peuvent-ils se réapproprier leur patrimoine construit ou en ruine et réinvestir les dents creuses pour continuer leur développement et leur attractivité ? **Questionner la réappropriation** des bâtiments construits en milieux ruraux ; quels enjeux ? quelles programmations ? quels habitants ? ...

La MAeB a le souhait d'explorer la thématique de la ruralité au sens large. Les bourgs deviennent des lieux où la future loi Climat et Résilience aura un impact fort. Le devenir de ces communes en termes de revitalisation, de développement et de vivre ensemble prendra une nouvelle dimension pour atteindre l'objectif du ZAN (Zéro artificialisation nette).



APPEL À RÉSIDENCE



La résidence d'architecture est un **projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un·e architecte mandataire accompagné·e d'un·e ou plusieurs autres professionnel·le·s, et des populations, des élu·e·s, habitant·e·s, acteurs et actrices locaux, sur un territoire et dans un contexte donné.

L'architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant 6 semaines dans un territoire où ils sont en **immersion**. Ils habitent et travaillent sur place. Cette période a été définie d'octobre à décembre 2023.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux** sur l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également **susciter le débat** sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résident·e·s associent à la démarche les populations, les élu·e·s, les acteurs locaux et plus largement l'ensemble des habitant·e·s. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à rendre visible ce qui est là, à **révéler des potentiels**, des opportunités. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée**, un récit, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

À l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à toutes et tous. Afin de permettre à tous de suivre le déroulement de la résidence, le binôme produira un support de synthèse présentant leur démarche et leurs réalisations.

LES RÉSIDENTS

Un jury, composé de deux élus de la commune, d'un représentant de la DRAC, d'un représentant du CROAB et d'un membre de la MAeB s'est réuni en juillet pour sélectionner le binôme de résidents.

Jérôme Harmand et **Rémi Fusari** se sont rencontrés autour de la création d'un espace de travail commun : « l'Espastèque ». Ce lieu Nantais regroupe des indépendants oeuvrant dans différentes disciplines artistiques (vidéaste, scénariste, graphiste, auteur de bande dessinée...) et architecturales & urbanistiques. Ils partagent bien plus que des locaux et sont mus par la volonté de mettre en commun leurs approches lors de projets qui incarnent leurs volontés de « faire ensemble » pour régénérer, sensibiliser et ré-enchanter nos cadres de vie.

Cette démarche s'incarne essentiellement en milieux ruraux, là où la **proximité avec les citoyens** favorise la **démocratie active**, là où les enjeux de transition environnementale relèvent d'une grande complexité, là où les écosystèmes révèlent leur fragilité et l'urgence à agir. Face à cette urgence ils proposent une approche positive pour **créer de nouveaux imaginaires**.



Crédit Photo Thomas Brouard

Jérôme Harmand est architecte et photographe. Il vit dans un village dans les marais de la rive Nord de la Loire. Un pied en ville et un pied dans les champs, il travaille depuis des années sur la question de la rénovation architecturale et urbaine, via des projets aux contextes forts, dans des milieux sensibles. La photographie est autant un outil d'expression conceptuelle qu'un outil d'inventaire pour comprendre le monde qui l'entoure.

Rémi Fusari, urbaniste médiateur spécialisé en démarche participative, s'est orienté depuis quelques années sur une pratique en milieu rural. Passionné par l'intelligence collective et persuadé que c'est par le dialogue que les projets se construisent, il veille à garantir la participation de chacun à la démarche et apporte sa touche d'optimisme à la résidence.

Par l'appel à projets de la MAeB pour la commune de Langon, Jérôme Harmand et Rémi Fusari sont heureux d'allier leurs compétences pour **révéler les potentiels de la ville**, s'appuyer sur le travail des citoyens.

DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence, que nous avons confié à Jérôme Harmand et Rémi Fusari, leur offre la chance du temps long, de pouvoir se permettre une errance et de rentrer en **dialogue avec les acteurs qui font vivre ce territoire**. Cette résidence est l'occasion d'**interpeller les habitant·e·s** sur les questions relatives à la **régénération des villages** sur eux-mêmes. **De les rassembler** aussi, autour de projets et d'enjeux qu'ils auront **eux-mêmes identifiés** comme nécessaires à la vitalité et aux besoins de leur commune.



Il s'agit alors, dans un premier temps, **d'aller à leur rencontre** et de les laisser raconter ce qui caractérise leur environnement et leur quotidien dans **un milieu rural spécifique, contextualisé**. Ce premier temps de résidence vise à définir collectivement « **l'esprit village** » propre à Langon, et de lancer des pistes de réflexions sur des sites spécifiques à forts enjeux. Les résidents ont donc procédé à des séries d'**entretiens** accompagnés de **portraits photographiques** des habitant·e·s, et à l'organisation de temps collectifs de débats. Au delà de ces moments de rencontre, ils ont arpenté et mis en image leur perception des lieux et des paysages, afin de dresser un **atlas paysagé et architectural de la commune**.



Dans un second temps, les résidents se sont servi des informations recueillies pour **transposer les grands axes de réflexion** de cette résidence à la **réalité du territoire de Langon** : Comment habiter la ruralité ? Comment rénover et densifier en incluant contraintes environnementales et patrimoniales à l'heure du ZAN ? Comment préserver les intensités urbaines du centre bourg ? Comment créer de nouvelles formes d'habitat en les incluant au tissu urbain existant ? Des temps de réflexion autour de ces thématiques ont été organisés lors d'une mini-conférence et d'un atelier ludique. Aussi, pour renforcer les liens entre les habitant·e·s et les résidents, une installation architecturale qui prend la forme d'une plateforme mobile a été conçue et **fabriquée ensemble**. Cette fabrication collective constitue **un socle commun** qui sera la base de leurs futurs projets.



Dans un troisième temps, cet objet architectural annoncera **le temps du « faire »**. Faire et rêver ensemble les futurs des lieux sujets à mutation et/ou à régénération. La plateforme mobile permettra d'observer et de **provoquer des situations de projets**, d'organiser des ateliers de conception partagée avec les citoyens et les scolaires. Les résidents programment un **voyage sur la commune**, où cette plateforme est mise en scène sur différents espaces et devient successivement un lieu de rencontre, de projets, de diffusion et de convivialité.

Tel « un laboratoire mobile de l'habiter », ils partent en expérimentation pour proposer de **nouveaux possibles** sous forme d'**utopies concrètes**.

Enfin, ils restitueront le travail de la résidence lors d'un événement festif de clôture à Langon qui aura lieu le 14 décembre à 19h, puis via une exposition rétrospective (et si possible itinérante). Un recueil écrit et graphique sera produit. Il synthétisera la narration de la résidence, les actions menées, les portraits photographiques des habitant·e·s et leurs utopies projetées, ensemble.



La MAeB par cette action participe pleinement à l'acculturation de tous les publics et possède un rôle moteur dans les décennies à venir pour répondre au ZAN.



PARTENAIRES / INFORMATIONS PRATIQUES

La résidence a été rendue possible grâce à



Langon, est la commune d'accueil et le partenaire privilégié de cette résidence. Elle met notamment à disposition des résidents un logement au cœur du centre bourg, ainsi qu'une salle de travail annexe pour organiser les différents temps d'ateliers, de présentations et de rencontres avec les habitants.



L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé chargé de missions de service public et placé sous la tutelle du Ministère de la Culture.

La mission des Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes (CROA) est d'assurer au grand public et aux acteurs institutionnels une pratique respectueuse des lois et des règles déontologiques de la profession, afin de garantir le respect de l'intérêt public de l'architecture. Ils oeuvrent également à la promotion et à la diffusion de la culture architecturale.

La MAeB bénéficie du soutien de



La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) met en œuvre la politique culturelle de l'État en Bretagne dans tous les secteurs d'activité du ministère de la Culture que sont la transmission, les publics et les territoires, les industries culturelles et l'économie de la Culture, la création, les patrimoines.



Essentielle dans un monde en mutation, la culture participe à la construction des individus, de la société et de la citoyenneté ! C'est pourquoi la région Bretagne réaffirme son soutien fort à toutes les initiatives qui permettent la participation des habitants à la vie culturelle et leur rencontre avec les œuvres et les artistes.

CONTACT

Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne
30 rue Vaneau 35000 Rennes
www.architecturebretagne.fr
06 67 70 23 57
sensibilisation@architecturebretagne.fr